

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/09/2008
Publication : 12/09/2008



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° 2008 9 6 8
Séance du vendredi 5 septembre 2008

INSERTION DES LIGNES ELECTRIQUES ET TELEPHONIQUES (C052)

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU le rapport du Conseil Général CG/2008/I-6^c/08 du 13 décembre 2007,
- VU la délibération du Conseil Général n° E 6-2008 du 20 mars 2008 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente du Conseil Général,
- VU la convention particulière pour l'insertion des lignes électriques et téléphoniques dans les paysages 2008-2010 signée le 20 décembre 2007,
- VU l'avis de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie du 30 juin 2008,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ accorde un total de subvention de 57.792 € pour l'insertion des lignes électriques et téléphoniques aux trois communes dont la liste figure en annexe,
- ❖ précise que la dépense correspondante sera prélevée au chapitre 204 - nature 20414 - fonction 71.

Adopté
voix contre
abstentions

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

Direction de l'Environnement et du Cadre de Vie

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 05 SEPTEMBRE 2008

**Insertion des réseaux électriques et téléphoniques
PROGRAMME 2008**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
IRE03743	HIRTZBACH Insertion de lignes électriques et téléphoniques rues St Affre et Chapelle	79 723,00	20%	15 945,00
IRE03662	HOUSSEN Insertion des lignes électriques et téléphoniques rues de Lattre et du Ladhof	98 393,00	20%	19 679,00
IRE03756	SAINTE-CROIX-EN-PLAINE insertion de lignes électriques et téléphoniques route de Bâle (entrée sud)	110 839,00	20%	22 168,00
			Total	57 792,00